

Service Habitat

Le Département est garant de la cohésion sociale et de la solidarité territoriale.

Son **service de l'habitat** finance et accompagne les projets des territoires et des collectivités en matière de logement et d'hébergement, et les réalisations des bailleurs sociaux publics et privés.

Il apporte des aides aux propriétaires occupants pour la rénovation de leur logement, la réalisation d'économies d'énergie, et anime des actions fortes en matière de lutte contre la précarité énergétique.

Il attribue également pour le compte de l'Etat et de l'Anah des subventions et agréments pour la rénovation et la construction de logement sociaux.

Le Département dispose aussi d'un **Observatoire Départemental de l'Habitat** (<https://habitat.dordogne.fr>), outil partenarial au service de tous et notamment des collectivités et du grand public, réalisant des portraits de territoire, analyses et études pour une meilleure connaissance des marchés locaux de l'habitat.